

AVIS PUBLIC D'UNE DEMANDE  
DE DÉROGATION MINEURE  
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 6 487 941  
DU CADASTRE DU QUÉBEC,  
CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE DRUMMOND,  
SOIT SUR LA 2<sup>E</sup> ALLÉE

Avis public est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 29 avril 2024 qui se tiendra à compter de 19 h à l'hôtel de ville de Drummondville, statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure a pour effet de réduire de 6,75 mètres à 4,5 mètres la marge avant secondaire minimale applicable au bâtiment principal projeté et réduire de 5 à 4 le nombre minimal de cases de stationnement, le tout pouvant être assujéti à certaines conditions.

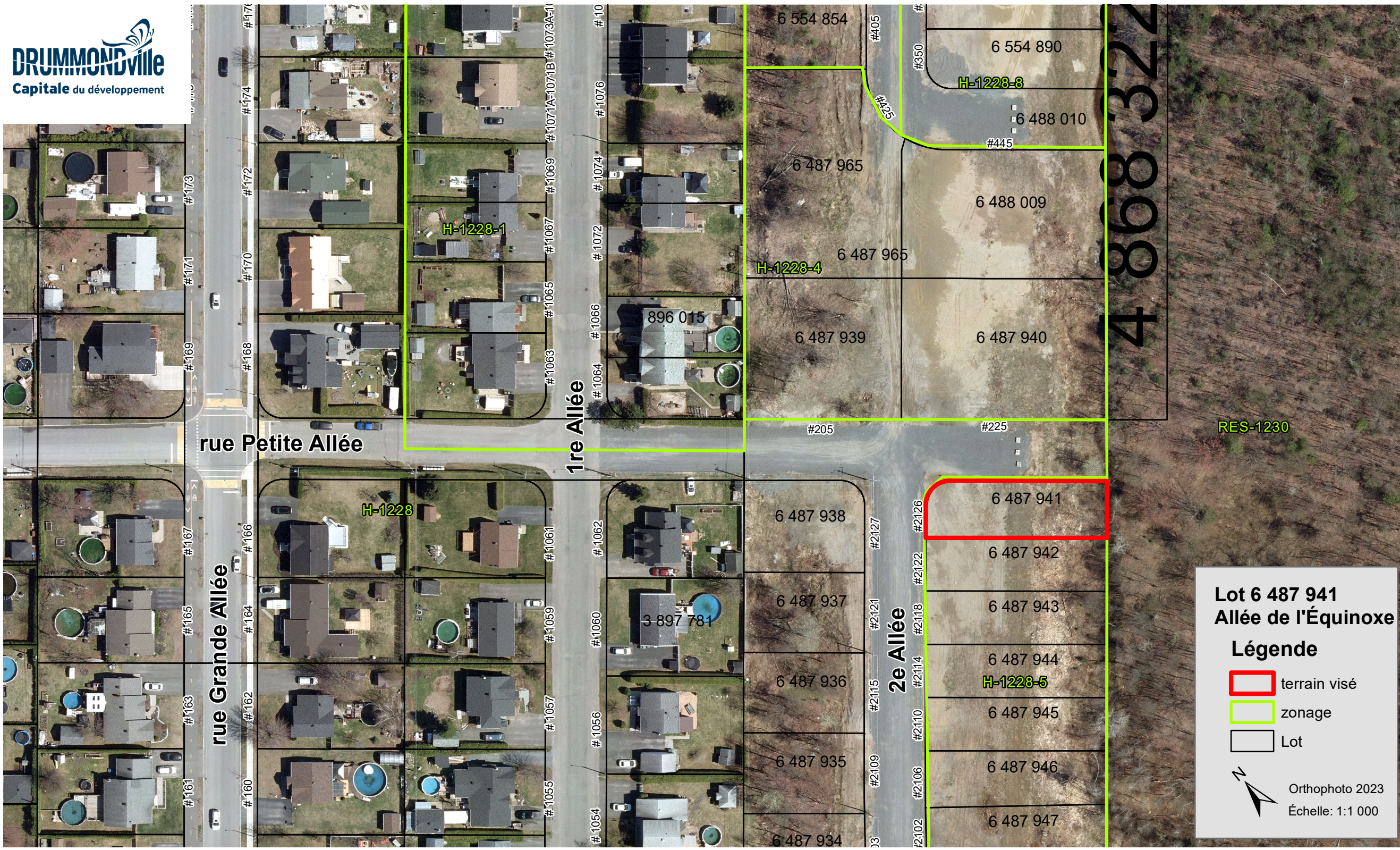
La Ville de Drummondville invite les citoyens souhaitant obtenir plus d'information ou soumettre des commentaires à l'égard de ces dossiers à communiquer avec le Service de l'urbanisme d'ici le 29 avril 2024 à 16h30 :

Téléphone : 311

Courriel : [accueil-permis@drummondville.ca](mailto:accueil-permis@drummondville.ca)

DONNÉ À DRUMMONDVILLE, ce 12 avril 2024.

ME MÉLANIE OUELLET  
Greffière



rue Petite Allée

rue Grande Allée

1<sup>re</sup> Allée

2<sup>e</sup> Allée

4 868 322

**Lot 6 487 941**  
**Allée de l'Équinoxe**

**Légende**

- terrain visé
- zonage
- Lot



Orthophoto 2023  
Échelle: 1:1 000